



Réunion des Personnes Publiques Associées et autres partenaires consultés n° 1

Révision du SCoT de Sélestat et sa Région

22 Février 2024
Salle des commissions

ORDRE DU JOUR

- # Les temps forts de la révision depuis son lancement en décembre 2022
- # La synthèse du diagnostic territorial
- # Le Projet d'Aménagement Stratégique



Les temps forts de la révision en 2023



Comité de suivi
(élus du bureau syndical)



Comité restreint
(Président, VP Aménagement
et VP Climat)



10 Décembre 2022

**Séminaire
lancement politique**



28 Février 2023

**Séminaire
lancement technique**



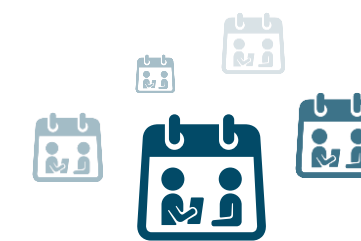
1er Juillet 2023

**Séminaire
Restitution et jeu "ZAN"**



14 Octobre 2023

**Séminaire
PAS**



Réunions dans
les EPCI



**Visite
de terrain**

30 Janvier 2023



**Ateliers
thématiques**

10, 11 et 31 Mai 2023



**Visite
à Epinal**

28 Septembre 2023



**Conférence
Clémence De Selva**

8 Novembre 2023



Comité syndical
19 Décembre 2023

Synthèse du diagnostic territorial

Démographie



77 656
habitants
en 2021

25 % à Sélestat
25 % dans les communes de
moins de 1 000 habitants

Des tendances démographiques qui témoignent d'un accroissement démographique relativement atone, avec des différences territoriales marquées entre la plaine et les vallées, une population vieillissante, et une diminution de la taille moyenne des ménages, qui exerce une pression sur les besoins en logements.

* Une croissance démographique qui ralentit



23 habitants supplémentaires
par an en moyenne entre 2014 et 2020

* Une augmentation du nombre de ménages



33 537 ménages en 2020,
en hausse de 0,59 % par an depuis 2014
+ 193 ménages par an en moyenne

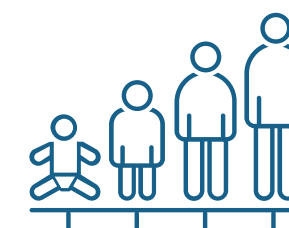
* Le nombre de personnes par ménage diminue



10 388 personnes vivent seules en 2020,
soit 31 % des m
énages (26 % en 2008)

2,27 personnes par ménage en 2020
2,46 personnes par ménage en 2008

* Une population qui vieillit



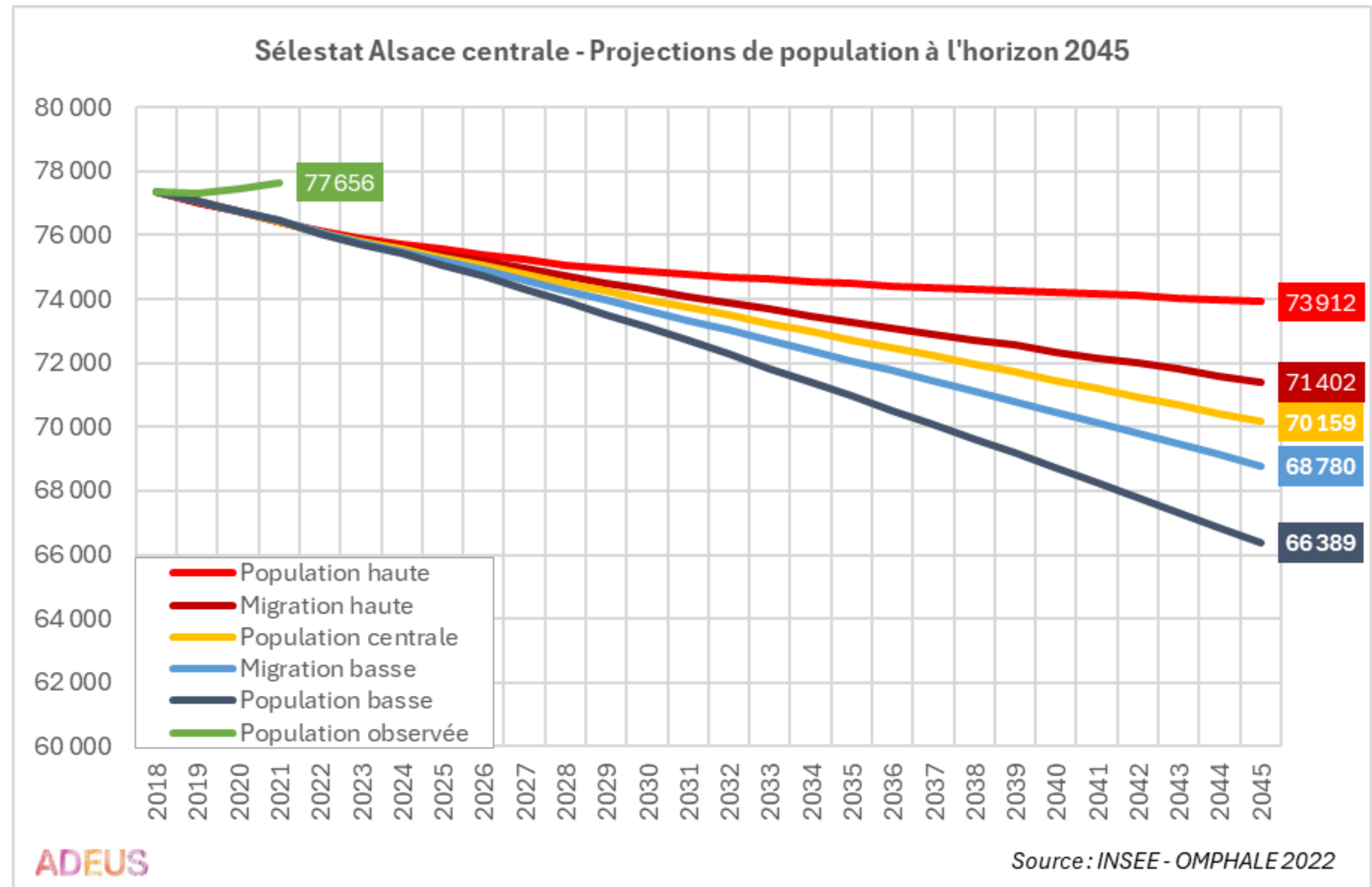
82 personnes de 65 ans et plus pour
100 jeunes de moins de 20 ans en 2020
61 personnes de 65 ans et plus pour
100 jeunes de moins de 20 ans en 2008

Diagnostic flash

Démographie

Des projections de l'INSEE qui sous-évaluent l'évolution de la population telle qu'elle peut être observée depuis 2018, un élément à prendre en compte pour l'évaluation des besoins

Les projections démographiques de l'INSEE s'appuient sur des hypothèses concernant la fécondité, la mortalité et les migrations



Diagnostic flash

Habitat



38 702
logements en 2019 } dont 26 % à Sélestat

Des enjeux sur la diversification de l'offre de logements au regard de l'évolution des modes de vie et de cohabitation et sur la réhabilitation des logements, notamment dans la perspective de gains énergétiques, d'adaptation à la demande sociale et dans l'optique de lutter contre l'artificialisation des sols

* Une augmentation du nombre de logements



38 702 logements en 2019,
en hausse de 0,86 % par an depuis 2013
+ 324 logements par an en moyenne

* Une forte part de propriétaires



21 900 propriétaires en 2019,
soit 69 % des statuts d'occupation

* Une prépondérance de la maison individuelle



21 700 maisons en 2019,
soit 65 % des résidences
principales

* Un parc de logements assez ancien



13 745 résidences principales
achevées avant 1971, soit 48 %

* Une présence localisée du parc locatif social



2 587 logements sociaux en 2022
soit 6.7% des logements
(Source DREAL Grand Est – RPLS
2022)

* Une vacance de longue durée localisée

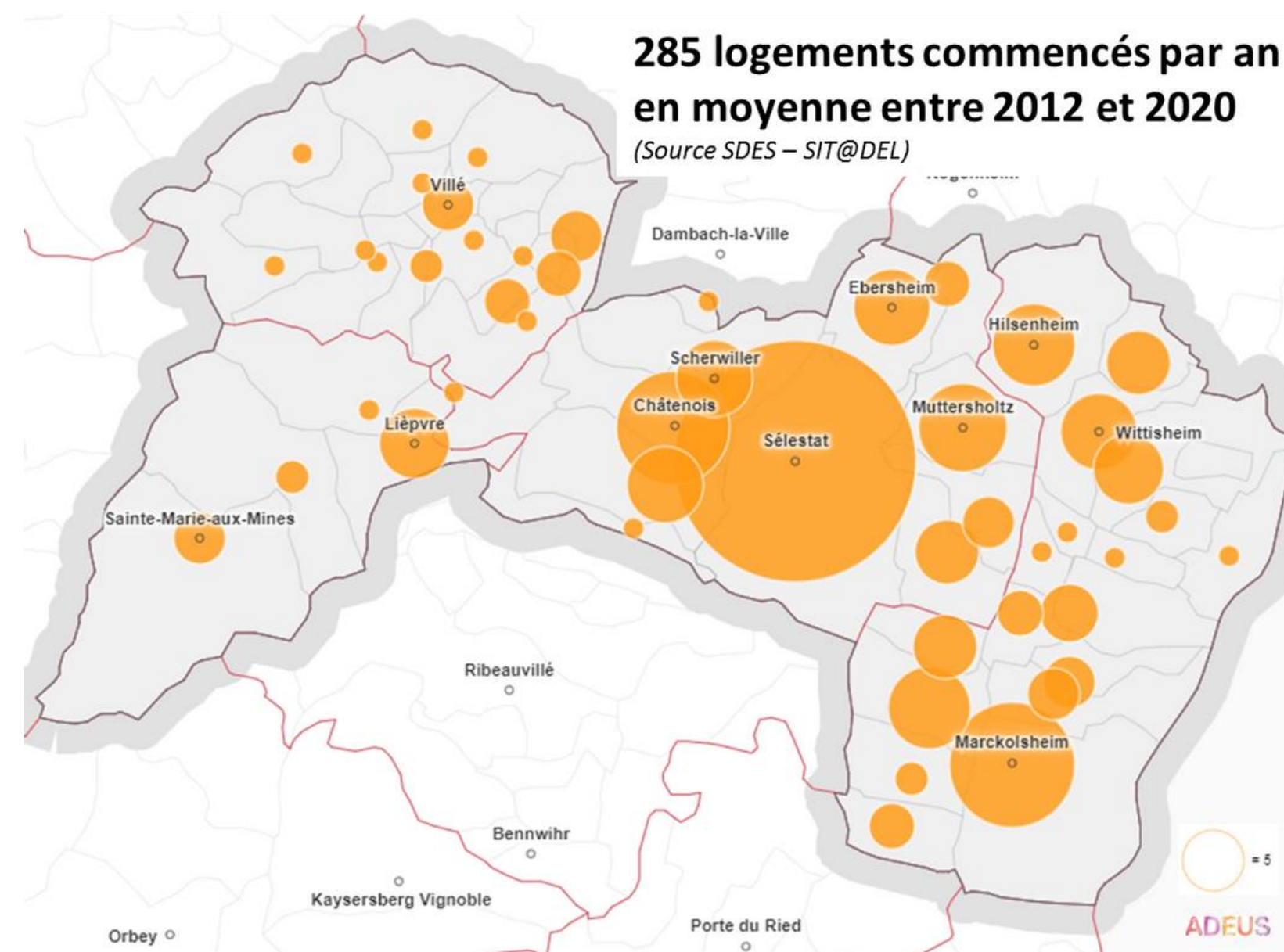
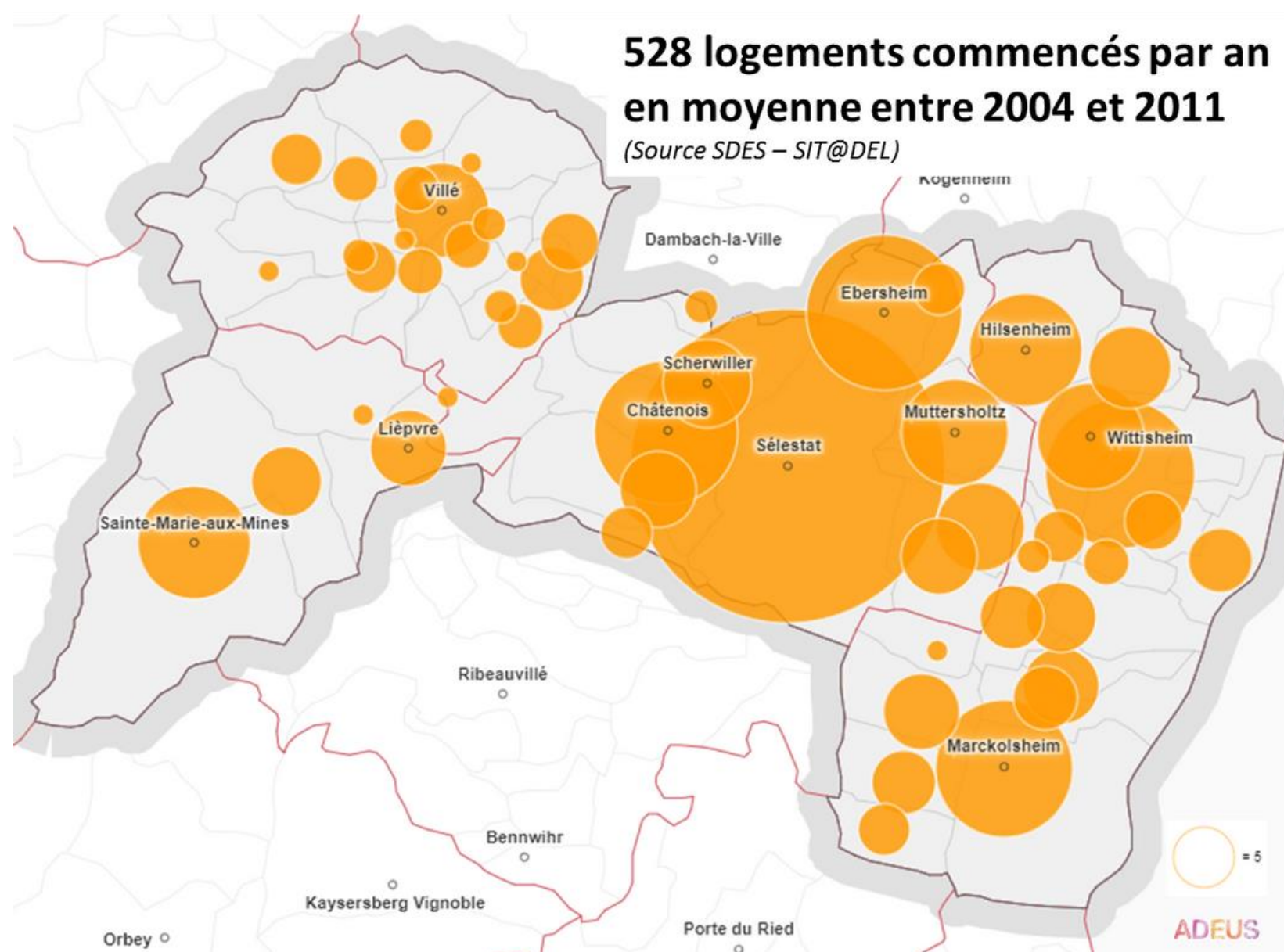


1 518 logements privés vacants
depuis 2 ans et plus en 2020
(Source LOVAC)

Diagnostic flash

Habitat

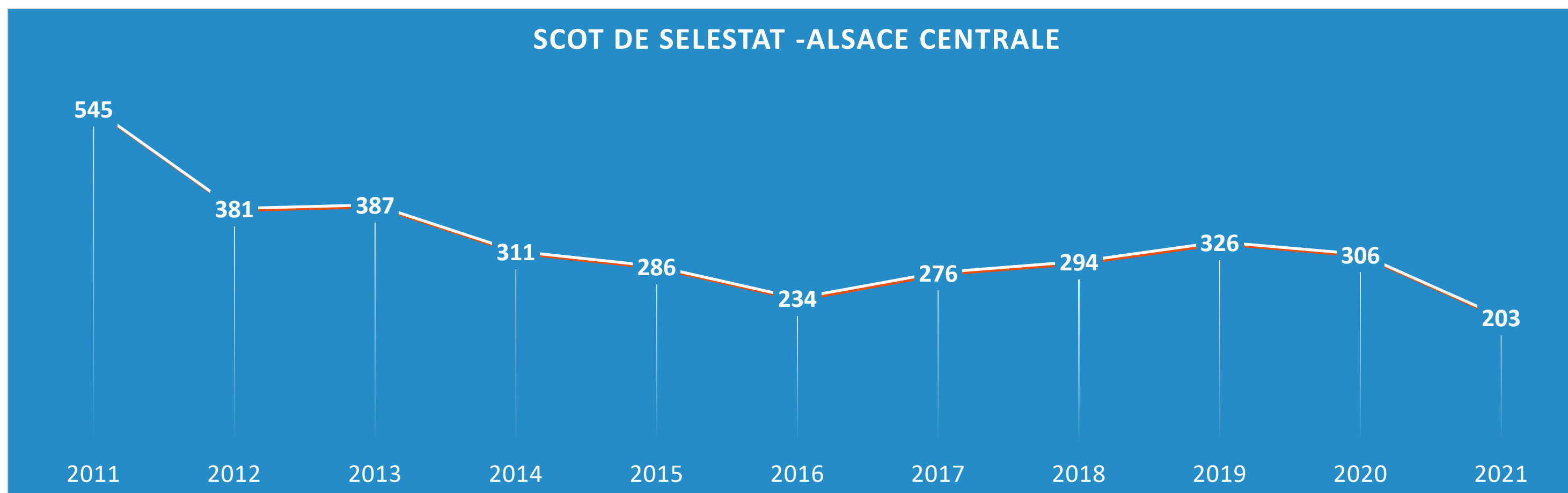
Une baisse sur la dernière décennie



Diagnostic flash

Habitat

Une moyenne de 323 logements par an entre 2011 et 2021 selon les fichiers fiscaux



Source : CEREMA Fichiers fiscaux

Diagnostic flash

Patrimoine

Un patrimoine naturel et bâti qui participe à l'identité du territoire, à préserver et à valoriser.

- * **Paysage** : une grande diversité entre Vosges et Rhin



Une qualité et une variété de paysages qui est un vecteur d'attractivité

- * **Un patrimoine industriel** encore présent, témoin d'un ancrage ancien dans le territoire



- Un **passé industriel / textile** qui se décline en plusieurs types de patrimoines: sites de production (usine, cheminée) ; maisons de maîtres / d'industriels ; habitat ouvrier (maisons jumelles, en bande)
- Un **potentiel en terme de reconversion**, une référence en terme de typologie d'habitat

- * **Des paysages agricoles** divers où le végétal à un rôle important à jouer



- Un massif vosgien peu dense où prédomine l'élevage
- Un piémont dense où prédomine la vigne
- Une plaine dense où prédominent les grandes cultures

- * **Un bâti ancien** constitutif du cœur des bourgs



Des **cœurs de bourgs riches d'un patrimoine** architectural, un patrimoine vernaculaire d'origine rurale

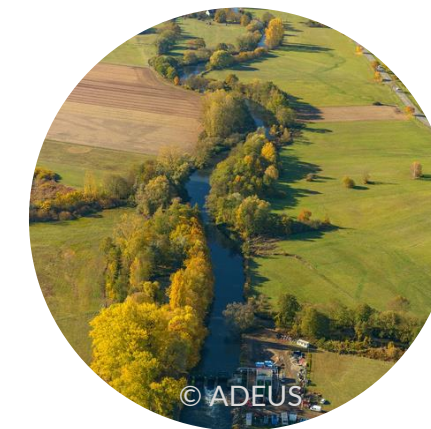
Un bâti urbain et ancien en déprise, notamment pour des questions :

- De contexte (localisation le long de rues de transit)
- D'inadaptation à la demande sociale (absence d'espace extérieur, place de stationnement)
- De déperdition énergétique (complexité et coût des travaux)

- * **Un patrimoine bâti officiel** abondant



- 94 éléments inscrits / classés au titre de la législation sur les monuments historiques
- 4 sites bâtis inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930
- 1 label international UNESCO
- 2 labels nationaux « Villes et Pays Art et histoire »



Diagnostic flash

Mobilité



La part modale de la voiture est de **79%** sur l'ensemble du PETR, suivi de 8% à pied, 8% en transport en commun et 5% à vélo.
(sur les 35 000 déplacements domicile-travail réalisés chaque jour)

Des enjeux sur l'accessibilité en transport collectif, la réduction des distances parcourues et la décarbonation de la mobilité

* Un territoire bien maillé et centré sur Sélestat



4 réseaux de transports collectifs complémentaires

* De fortes connexions nord-sud



3 gares - Celles de Sélestat, d'Ebersheim et Scherwiller

Une population bien desservie par les bus et cars



57 000 personnes à 10 minutes à pied d'un arrêt de transport collectif, soit **75 % de la population**

* Une forte attractivité sélestadienne



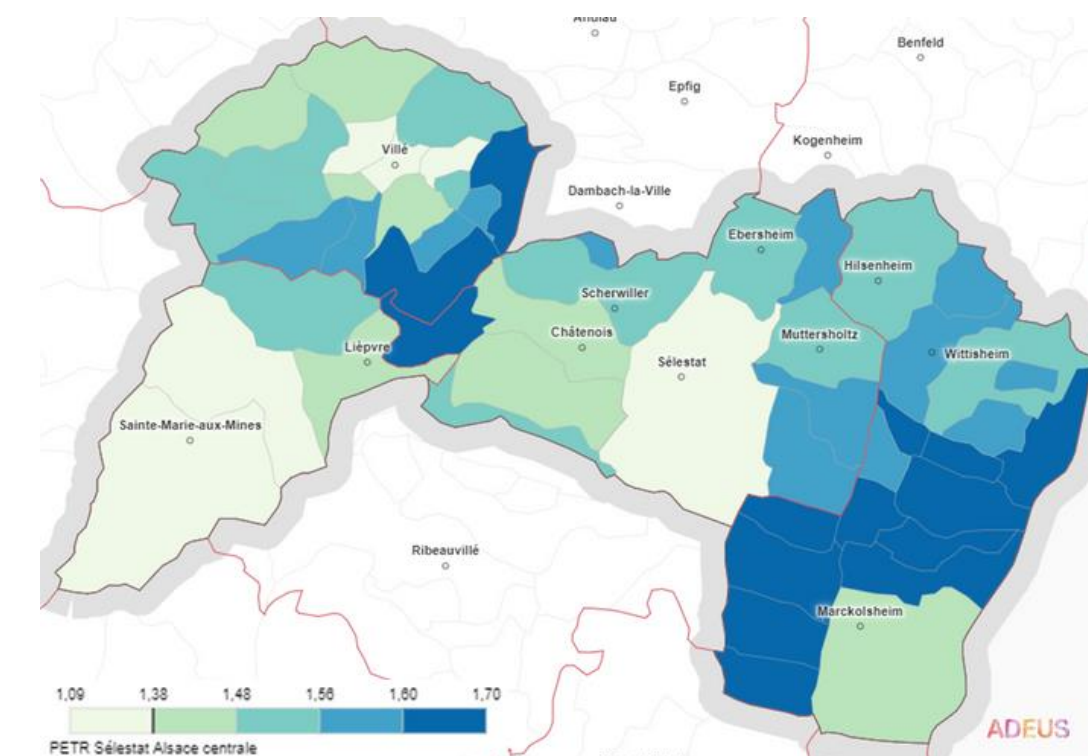
Pour les actifs occupés qui travaillent dans le périmètre, mais qui sortent de leur EPCI, **Sélestat exerce une forte attractivité** - Plus de 3 000 actifs y viennent chaque jour

Les **échanges pendulaires entre la CC de Sélestat et le Val d'Argent** sont presque équivalents

* Des taux de motorisation variables



- Très **faible taux de motorisation** dans le Val d'Argent
- **Faible taux de motorisation** à Sélestat, où l'on peut vivre à proximité des services
- **Taux de motorisation très élevé** sur les hauteurs vosgiennes et dans le Ried de Marckolsheim



Diagnostic flash

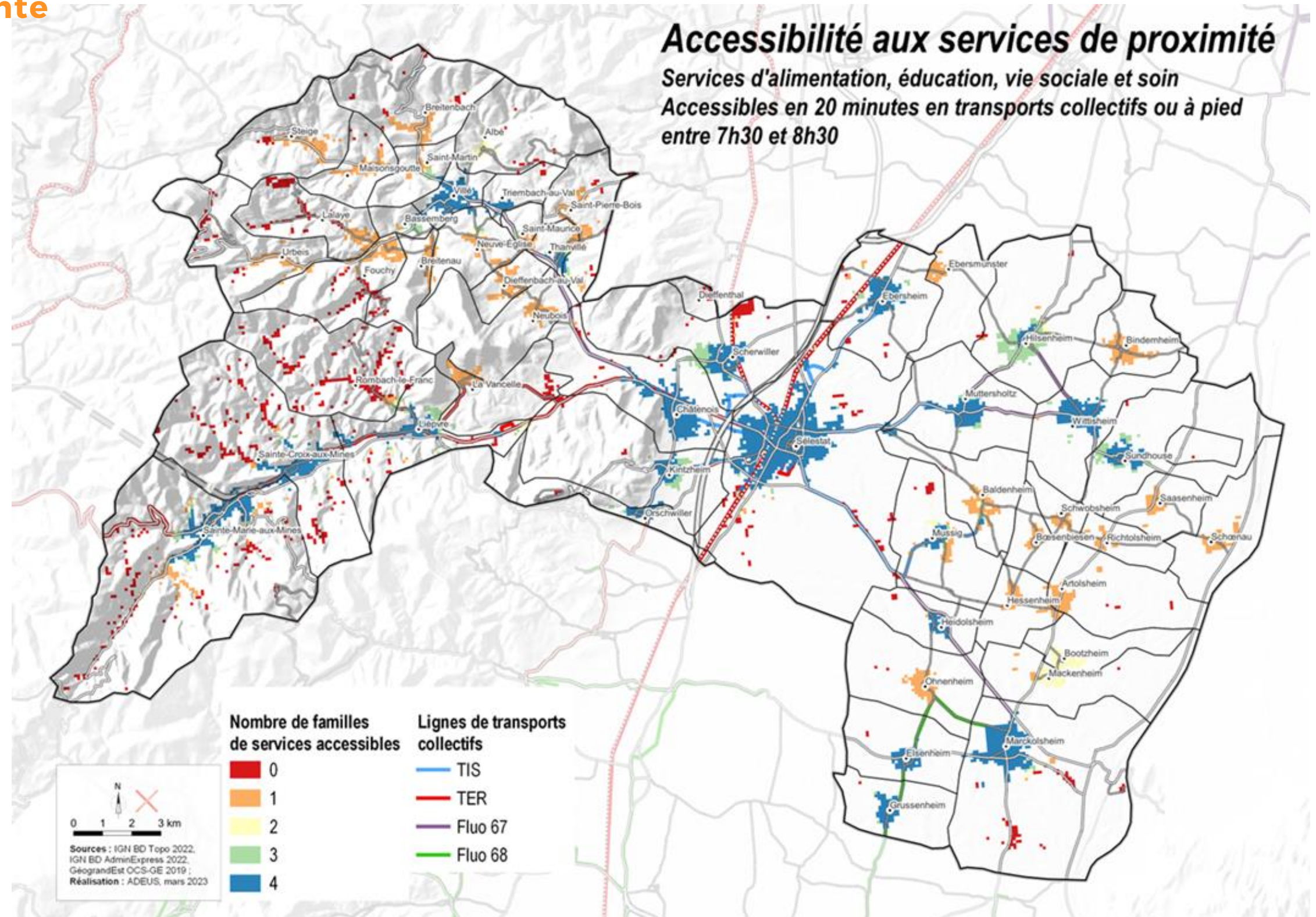
Mobilité

Une bonne accessibilité en heure de pointe



Les **deux tiers de la population du SCoT ont accès à 4 familles de services** en moins de 20 minutes en transport collectif à l'heure de pointe du matin

Un quart de la population a au mieux accès à 1 famille de service



Diagnostic flash

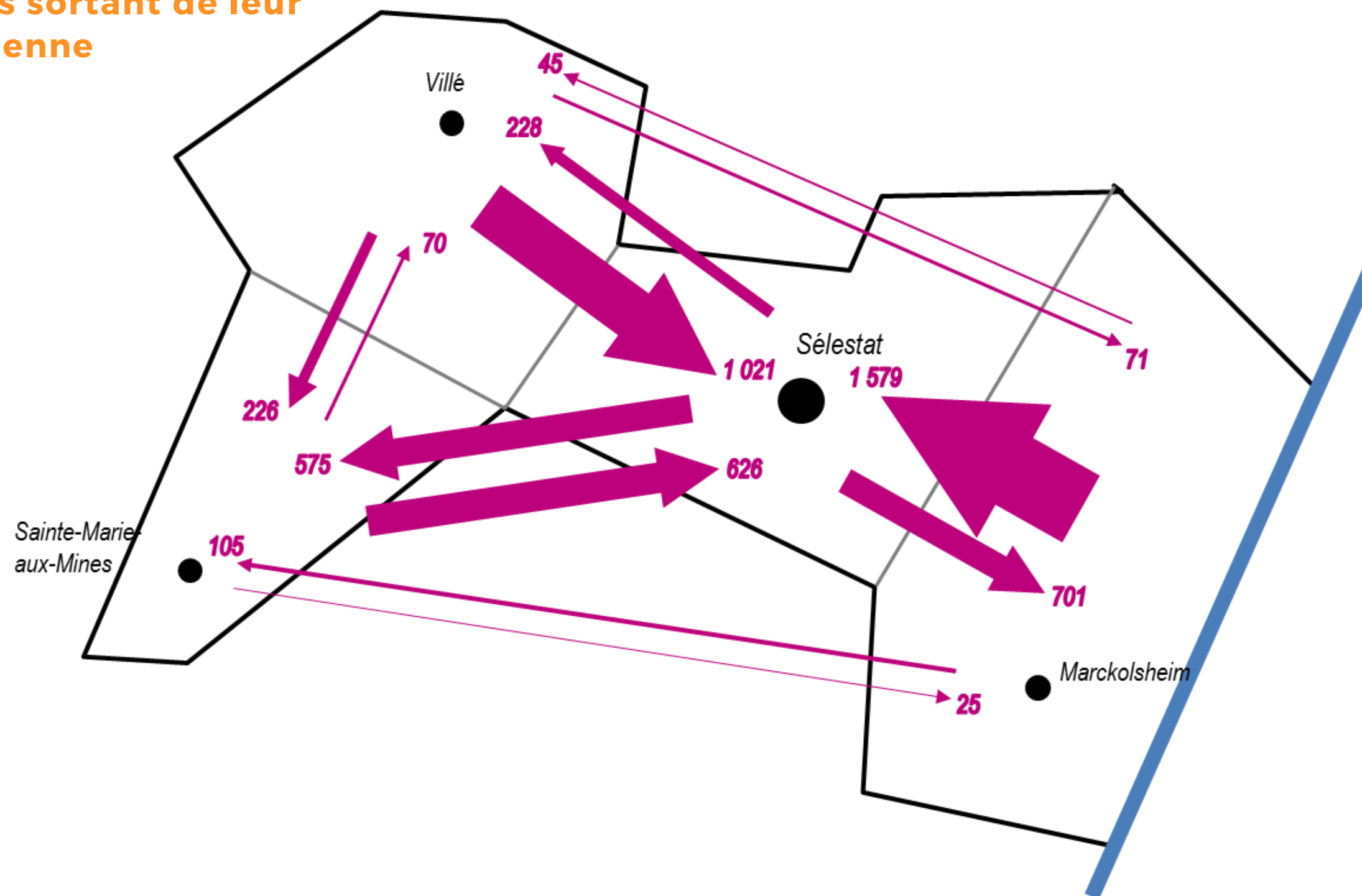
Mobilité

Les actifs occupés internes au SCoT mais sortant de leur EPCI : une très forte attraction sélestadienne

* Les déplacements domicile-travail : vers où ?



- **3 000 actifs** du territoire du SCoT se rendent à Sélestat chaque jour
- Des **échanges presque égaux** entre le Val d'Argent et Sélestat



Diagnostic flash

Economie



27 300 emplois
en 2019, dont 60 % CC Sélestat

Un territoire globalement attractif pour l'activité économique avec une forte pression foncière pour l'extension d'entreprises existantes en développement, un secteur industriel important et diversifié, composé de nombreux groupes étrangers, mais également un territoire très hétérogène.

* De fortes disparités d'accès à l'emploi



L'INSEE estime que **11 % de la population active du PETR est sans emploi.**

Cette proportion est **inférieure à la moyenne** alsacienne et tend à diminuer.

Elle est toutefois particulièrement élevée dans la CC du Val d'Argent.

* Les actifs occupés internes à leur commune : des villes-centres, mais pas que !



Les **communes les plus importantes** sont aussi celles où les actifs restent le plus pour le travail.

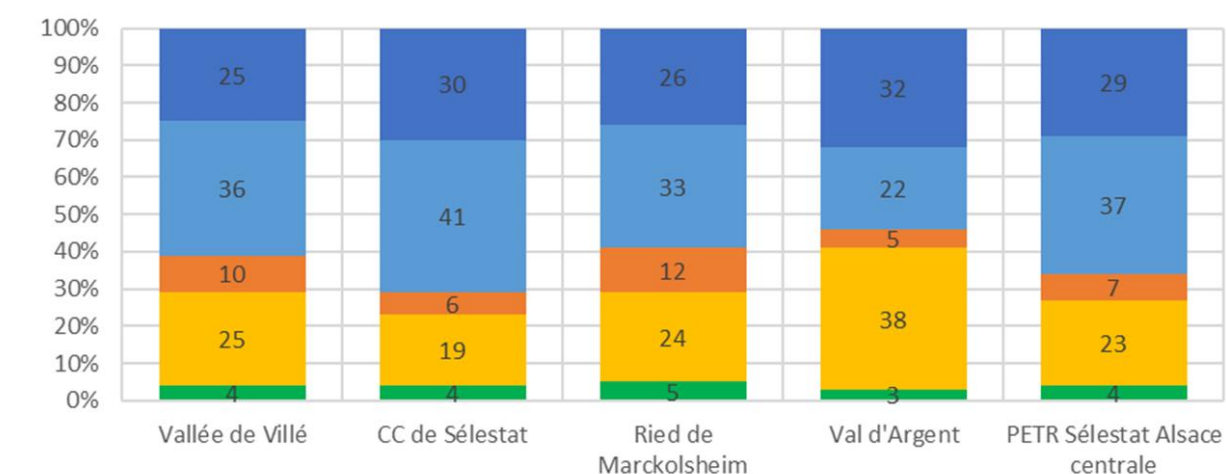
Les communes du **Val d'Argent se remarquent par leur très forte proportion d'actifs internes**

* Près d'un quart des emplois dans l'industrie



Une **proportion plus importante** qu'à l'échelle régionale, ou nationale

Sélestat Alsace centrale - Répartition de l'emploi total par grand secteur en 2019



- Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
- Commerce, transports et services divers
- Construction
- Industrie
- Agriculture, sylviculture et pêche

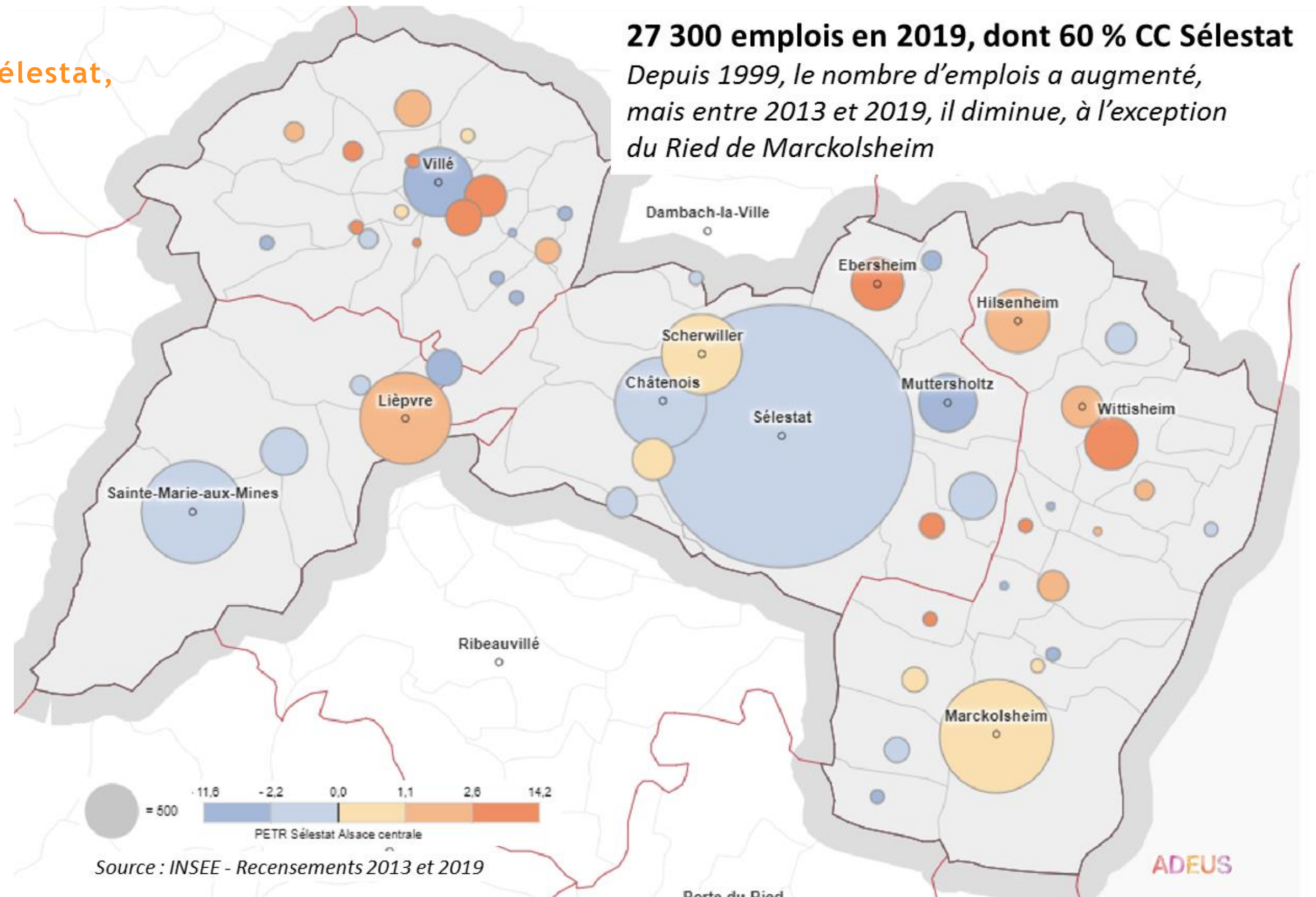
Diagnostic flash

Economie

Des emplois concentrés autour de Sélestat, mais pas que



- Le **plus gros employeur du territoire est l'hôpital de Sélestat** avec plus de 1 000 salariés.
- Dans le reste du territoire, Marckolsheim, Sainte-Marie-aux-Mines et Lièpvre sont **les polarités économiques** les plus importantes.
- Le **nombre d'emplois tend à diminuer** partout sauf dans la CC du Ried de Marckolsheim



Diagnostic flash

Services et commerces

De forts enjeux sur le commerce afin de revitaliser des cœurs de villes / bourgs / villages en veillant au maintien de l'équilibre entre le commerce de centralité et le commerce de périphérie spécialisé, tout en encadrant la logistique commerciale et la logistique urbaine liée aux nouveaux modes de consommation

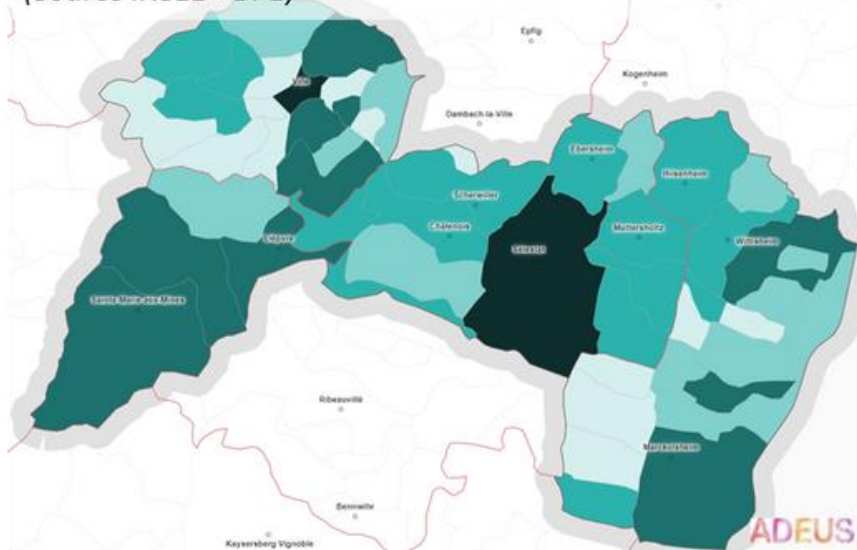
* Une densité commerciale importante



- La densité s'établit à **51,1 équipements commerciaux** pour 10 000 habitants
- La densité commerciale est supérieure à celle du Bas-Rhin (47,9)
- Les communes de **Sélestat et de Villé** se distinguent avec des densités fortes

Densité commerciale en 2020, par commune

(Source INSEE - BPE)



Nombre d'équipements commerciaux pour 10 000 habitants

* La présence de grandes surfaces sur le territoire



- 27 **grandes surfaces commerciales** présentes sur le territoire dont 11 à Sélestat
- Concentration de grandes et moyennes surfaces alimentaires dans les **deux zones commerciales de périphérie**
- **Absence d'hypermarché de plus de 5 000 m²** de surfaces de vente



* Des locaux commerciaux vacants



Un bâti ancien en déprise dans le cœur de certains bourgs qui génère **une vacance commerciale** qui impacte les pieds d'immeubles et la façade urbaine en lien avec l'espace public

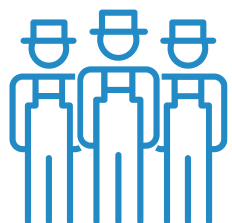
* La vente directe des produits agricoles privilégiée en zone de montagne



120 exploitations en **vente directe** (hors vin) soit 18% des exploitations

Diagnostic flash

Agriculture



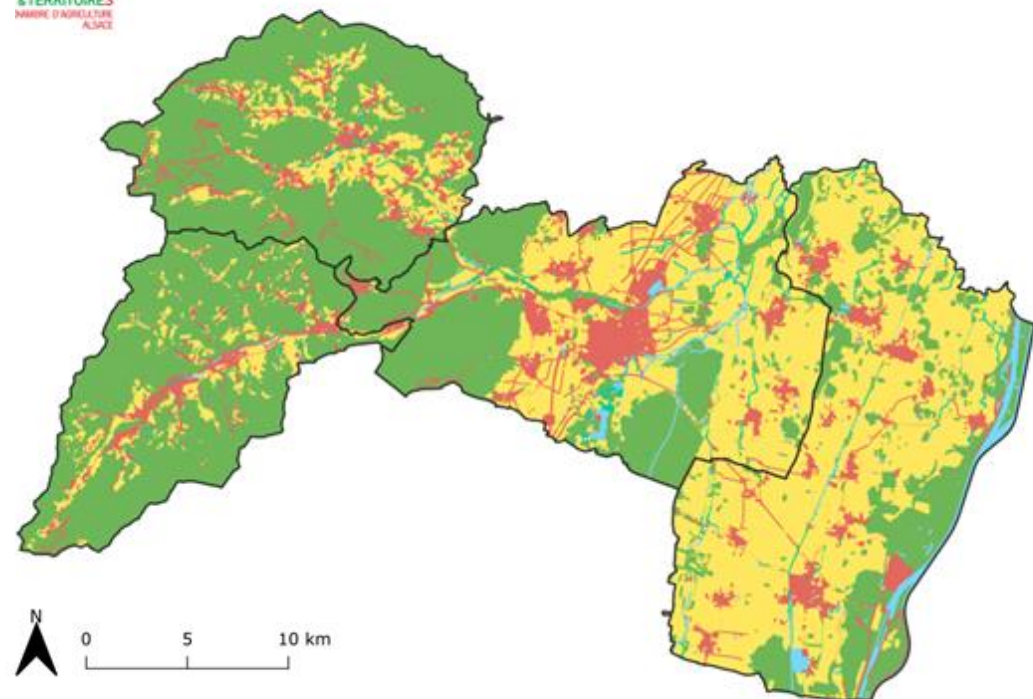
Une main d'œuvre totale de
2 852 personnes

Des évolutions agricoles qui marquent le paysage avec des exploitations agricoles disparates entre le massif et la plaine. Un secteur dont dépend de nombreux emplois.

- * Un territoire partagé entre une plaine agricole et un massif forestier



Une plaine occupée par **61% d'espaces agricoles**
Un massif occupé par **76% d'espaces forestiers**



- * Des exploitations agricoles localisées sur les CC de Sélestat et du Ried de Marckolsheim et qui s'agrandissent



Sur 670 exploitations, **568 sont situées sur ces deux territoires**

De **8 à 26 ha par exploitation** en 50 ans

- * Une filière maïs qui domine dans la plaine



Un territoire parfaitement **adapté aux caractéristiques de la culture**

Présence d'entreprises qui **structurent la filière**

- * Des initiatives pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement



- Des exploitations en agriculture biologique exploitant moins de SAU (surface agricole utilisée) que l'exploitation moyenne du territoire (36 ha)
- Des initiatives qui permettent un maintien des prairies et donc de l'élevage

- * Une population agricole qui vieillit et se diversifie

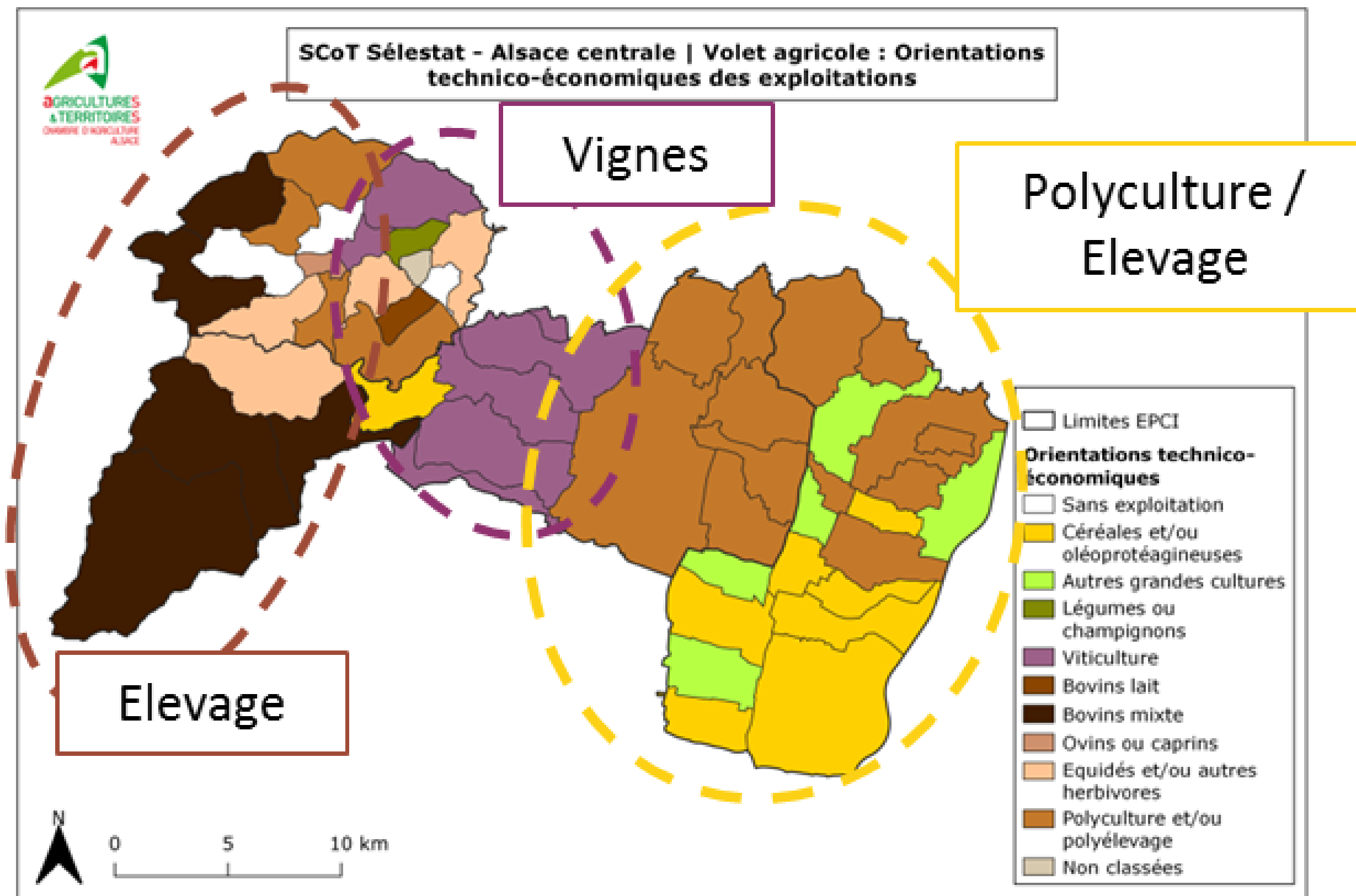


- Plus de la moitié des chefs d'exploitation **a plus de 50 ans**
- $\frac{1}{4}$ des chefs d'exploitation le sont à **titre secondaire**

Sources des données : Limites administratives : IGN 2022 ; OCS : Data Grand Est 2019. Réalisation : CAA, 17/04/2023

Diagnostic flash

Agriculture



Sources des données : Limites administratives : IGN 2022 ; OTEX : Agreste 2020. Réalisation : CAA, 17/04/2023

Diagnostic flash

Environnement

Un territoire avec un socle naturel et paysager à préserver, avec notamment un point de vigilance concernant les pollutions liées à la proximité des grands axes routiers (bruit, pollution de l'air).

Une adaptation au changement climatique à renforcer et une nécessité de développer les énergies renouvelables en complément d'un élan de sobriété à retrouver.

* L'eau, une trame structurante liant l'ensemble du territoire mais une ressource fragile



- Aquifère Rhénan pollué
- Une ressource sensible au changement climatique avec une consommation en hausse
- Des enjeux de prélèvement et de qualité

* 3 réservoirs de biodiversité



- 2 axes principaux (Rhin et Ill)
- Plusieurs habitats remarquables (Forêts; Pelouses sèches; Prairies; Habitats ouverts)
- Forêts vosgiennes peu concernées par les dispositifs de protection
- Plusieurs espèces remarquables

* Un long chemin vers la sobriété énergétique



- Secteur industriel premier consommateur d'énergie à l'échelle du PETR
- Consommation finale/habitant = 38,6 MWh PCI alors que la moyenne pour le Grand Est est de 29,5 MWh PCI/habitant en 2020

(Le Pouvoir Calorifique Inférieur ou PCI est la quantité totale de chaleur dégagée par la combustion.)

* Une pollution atmosphérique modérée



- Des émissions en polluants atmosphériques en baisse (PM2.5, PM10, NOx...)
- Valeurs inférieures aux seuils réglementaires (PM2.5 et PM10)
- Vigilance concernant les émissions d'ammoniac (NH3) (en augmentation) et la pollution liée aux grands axes routiers

* Une présence industrielle et une pollution des sols marquées



- 2 secteurs d'information sur les sols (2019)
Ancienne société SIMON-BIGART /Ancien garage SCHAELEBAUM
- 17 sites où la pollution est potentielle/avérée (2019)

* Des énergies renouvelables à développer



- EnR = 17 % de la consommation énergétique à l'échelle du PETR en 2020 (hors hydraulique renouvelable)
- Hydraulique renouvelable = 1ère source d'énergie renouvelable à l'échelle du PETR

* Une trame noire à développer



Des efforts liés à la crise énergétique mais une pollution lumineuse concentrée sur le pôle urbain de Sélestat

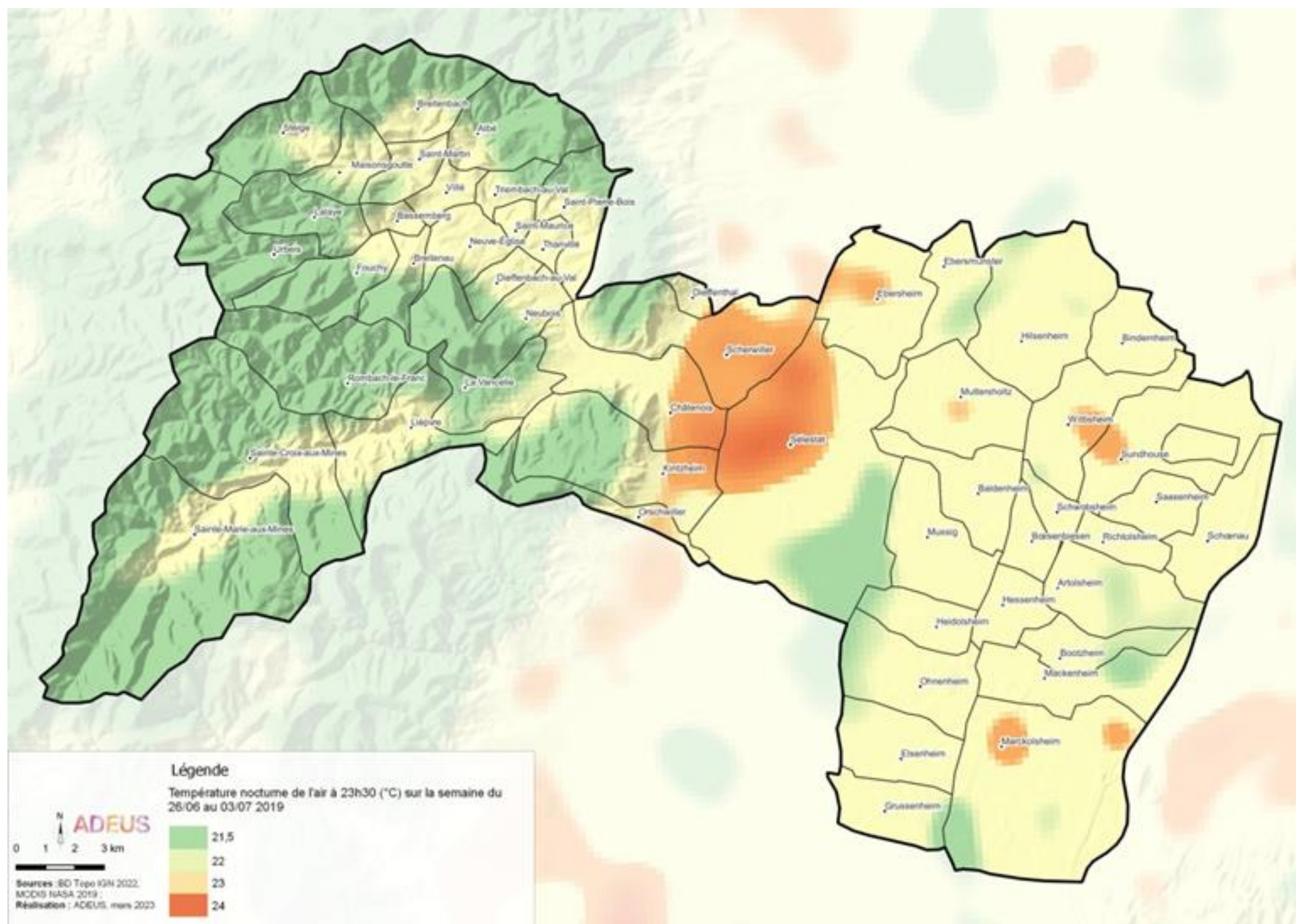
Diagnostic flash

Environnement

Des corridors de fraîcheur à développer en zone urbaine



- **Température nocturne élevée au niveau de l'agglomération de Sélestat** de 23 à 24°C
- Certaines communes également touchées par le phénomène d'îlot de chaleur dans le Ried.



Diagnostic flash

Tourisme

Un territoire avec un fort potentiel à valoriser en créant une identité, en diversifiant l'offre touristique autour des sites emblématiques, en développant le tourisme vert et de plein air et en valorisant les paysages existants



* Des atouts et sites touristiques



- Des **sites emblématiques** (Haut Koenigsbourg, parc minier de Tellure Ste-Marie-aux-Mines, volerie des aigles / montagne des singes de Kintzheim, Bibliothèque humaniste de Sélestat)
- **Piémont viticole - route des vins** : perte d'identité, de perception et de qualité de la séquence entre Châtenois et Scherwiller
- **Réserve naturelle du Ried de Sélestat** (Ill*Wald)
- Le **Rhin, le canal du Rhône au Rhin**
- Le **Massif des Vosges** (circuits de randonnées)
- La présence d'**Europa Park** à proximité

* Des itinéraires de cyclotourisme à aménager



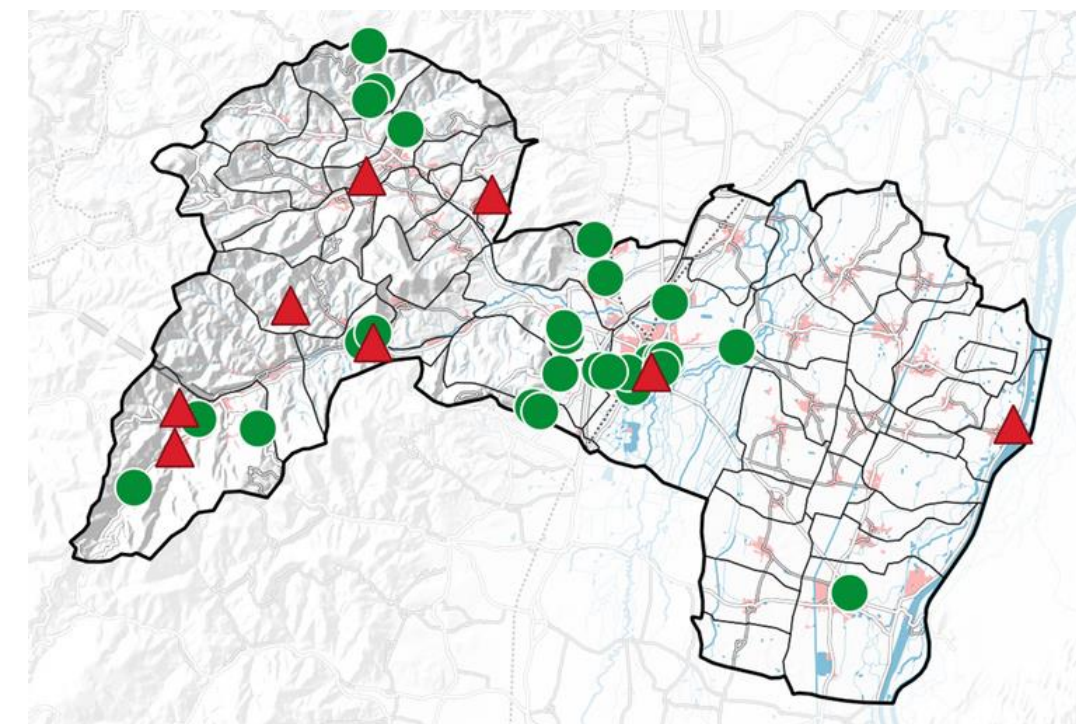
- **Pistes cyclables**
Nord-Sud sur la route des Vins, le long du canal et de la digue de l'Ill
Ouest-Est avec la traversée allant du Val de Villé / Sélestat / Muttersholtz

* Une offre hôtelière hétérogène sur le territoire...



- 31 hôtels et hébergements similaires
- 8 campings
- Très faible offre dans la communauté de commune du Ried de Marckolsheim

* ...ainsi qu'une offre locative qui se développe via les plateformes en ligne



- Hôtels et hébergements similaires
- ▲ Campings

Diagnostic flash

Foncier

La consommation foncière à vocation résidentielle se réalise principalement au sein du tissu urbain constitué, elle est une réalité dans toutes les communes.

La consommation foncière à vocation économique se réalise principalement en extension de la tache urbaine, elle est concentrée dans quelques communes seulement, à l'inverse de la vocation résidentielle

* Evolution entre 2007 et 2018

(calculée selon le découpage administratif en vigueur)

+297.2 ha d'espaces artificialisés (+5,5%)

Evolution départementale de +4.5 (68) et +5.5% (67)

-173.6 ha de terres agricoles (-0.7%)

Evolution départementale de -1.4% (68) et -1.3% (67)

-137 ha d'espaces forestiers et semi-naturels (-0.5%)

Evolution départementale de -0.2 (68) et -0.3% (67)

+1.4 ha de zones humides (+0.3%)

Evolution départementale de +2.2 (68) et +0.7% (67)

+12 ha de surfaces en eau (+1.5%)

Evolution départementale de +3.3% (68) et +1.8% (67)



* De nouveaux espaces agricoles principalement en zone de montagne



- Perte nette d'espaces agricoles : 173 ha
- Espaces agricoles créés sont majoritairement en zone de montagne alors que ceux perdus sont principalement en plaine

* Les grandes tendances de consommation foncière



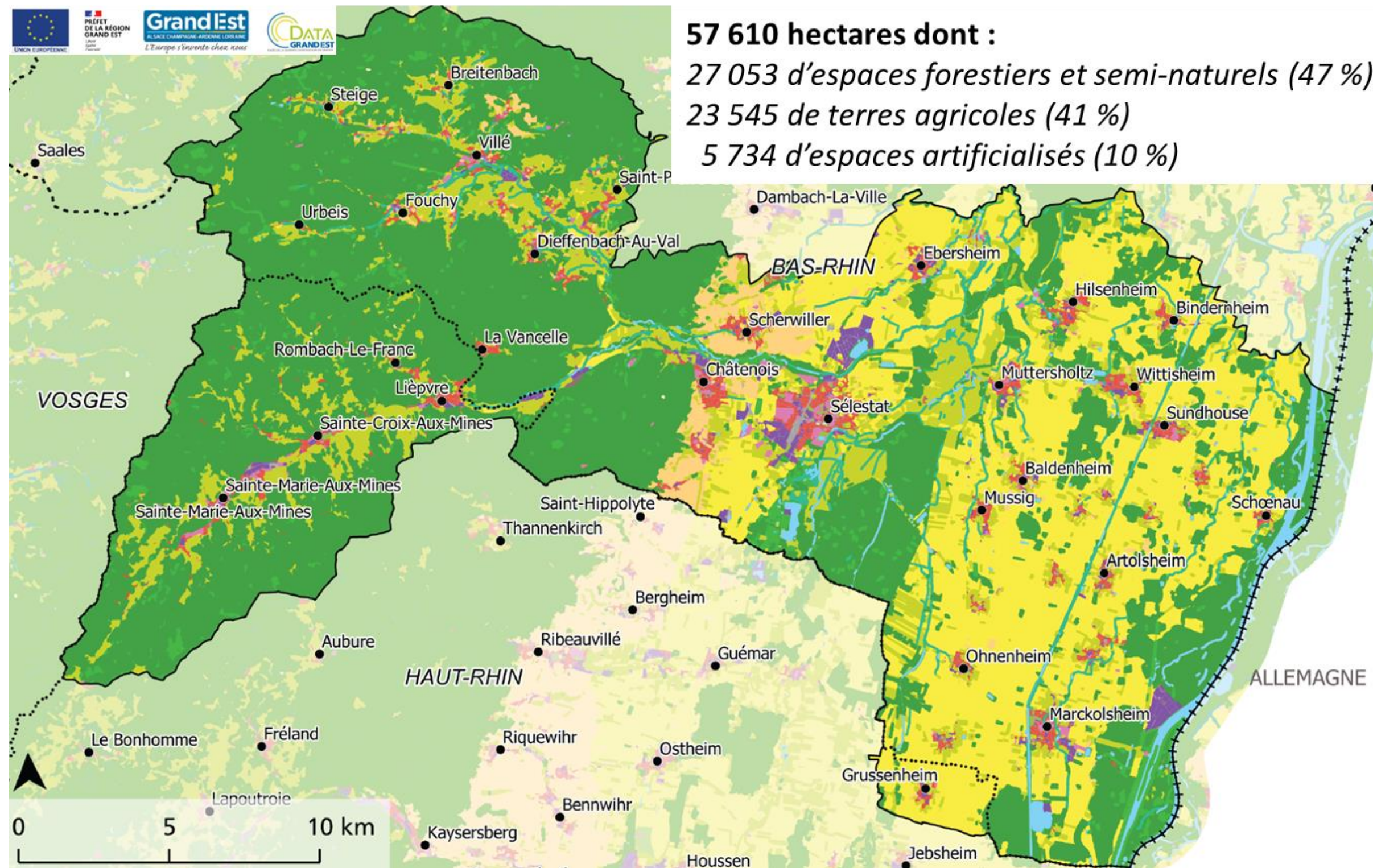
La **vocation résidentielle** est le principal moteur de la consommation foncière dans le PETR de Sélestat Alsace centrale



Diagnostic flash

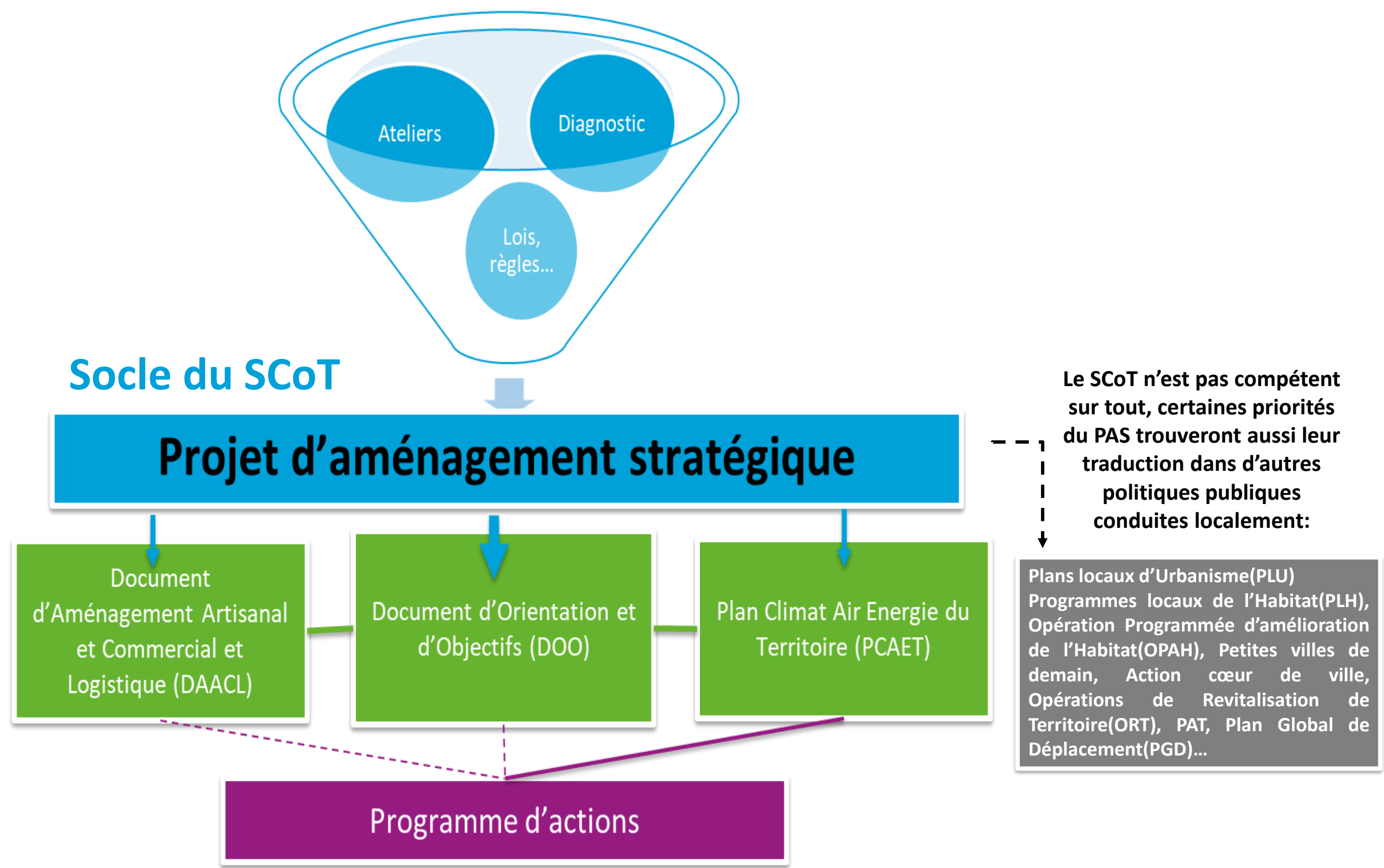
Foncier

Occupation du sol dans le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale



Le Projet d'Aménagement Stratégique

Traduction de la vision politique stratégique de l'aménagement du territoire



Le Projet d'Aménagement Stratégique

A. Equilibrer et rechercher les complémentarités entre les territoires du PETR de Sélestat Alsace centrale

B. Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources

C. Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone

D. Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire

E. Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...)

Le Projet d'Aménagement Stratégique

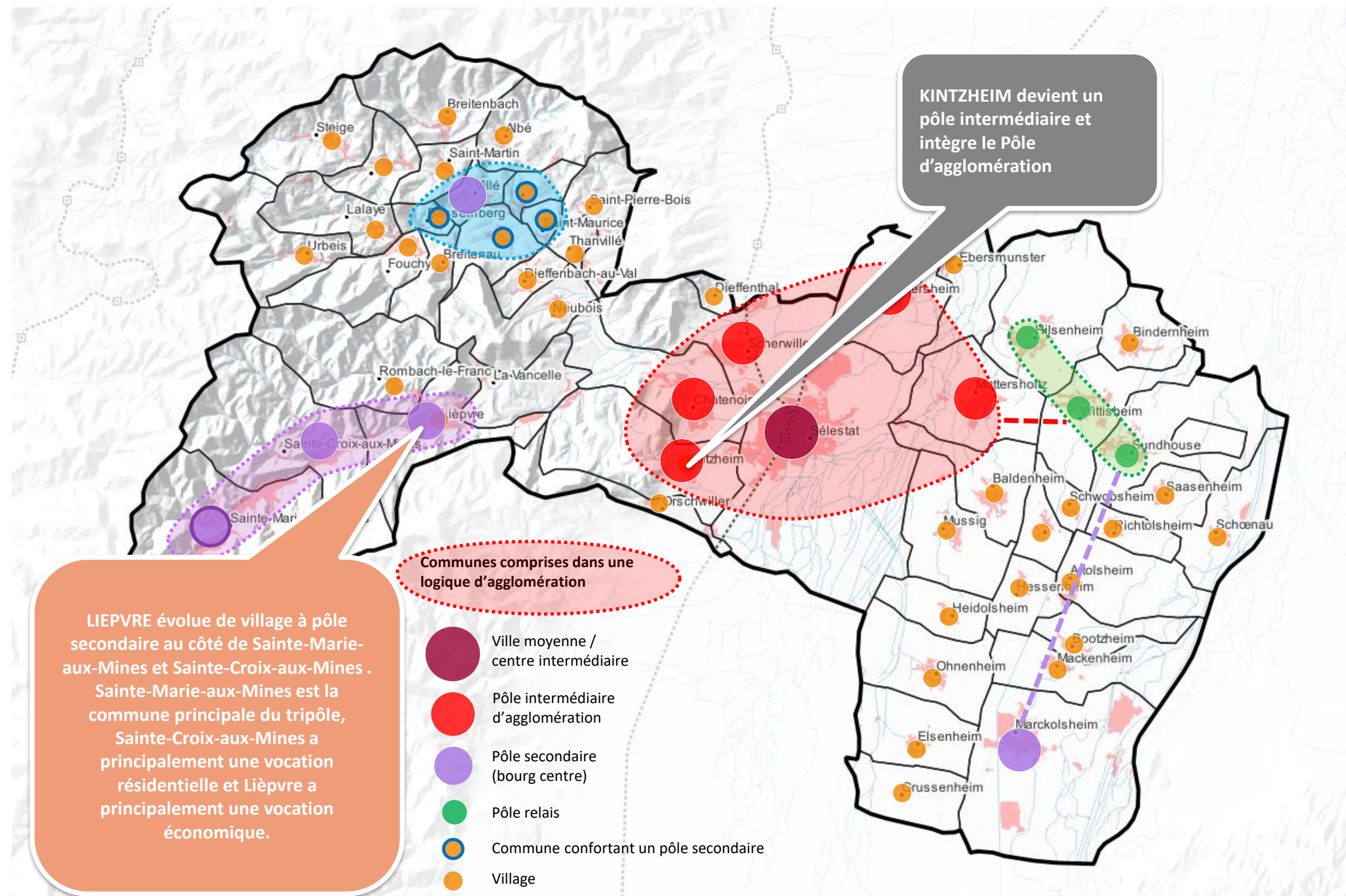
A. Equilibrer et rechercher les complémentarités entre les territoires du PETR de Sélestat Alsace centrale

- I. Des Vosges au Rhin, rechercher l'équilibre et la complémentarité entre les territoires du PETR en s'appuyant sur les atouts de chacun
- II. Structurer le territoire autour d'une armature urbaine, colonne vertébrale de son évolution
- III. Positionner le PETR dans le Rhin supérieur



Le Projet d'Aménagement Stratégique

Proposition d'évolutions de l'armature urbaine du SCoT de Sélestat Alsace centrale en vigueur, après consultation des EPCI



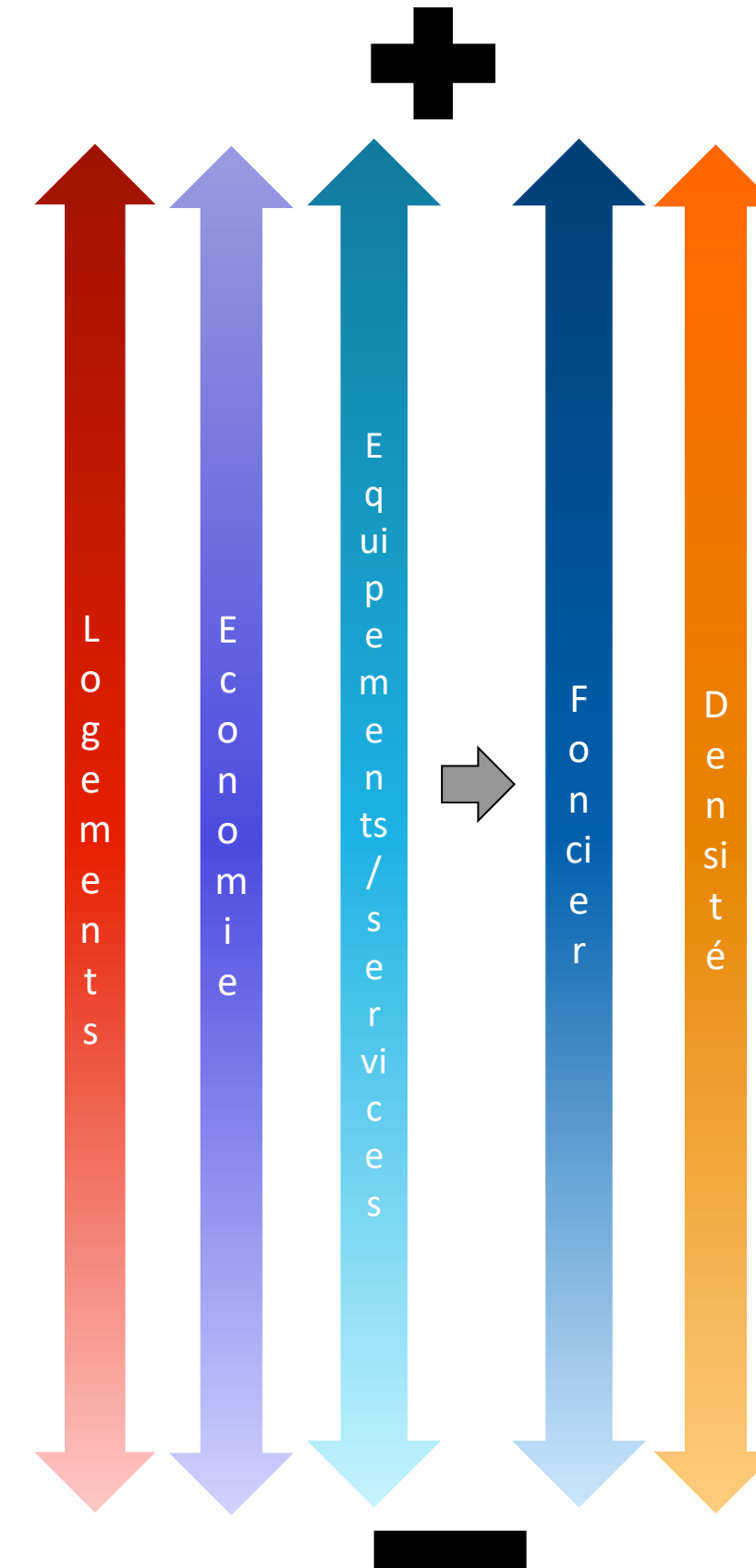
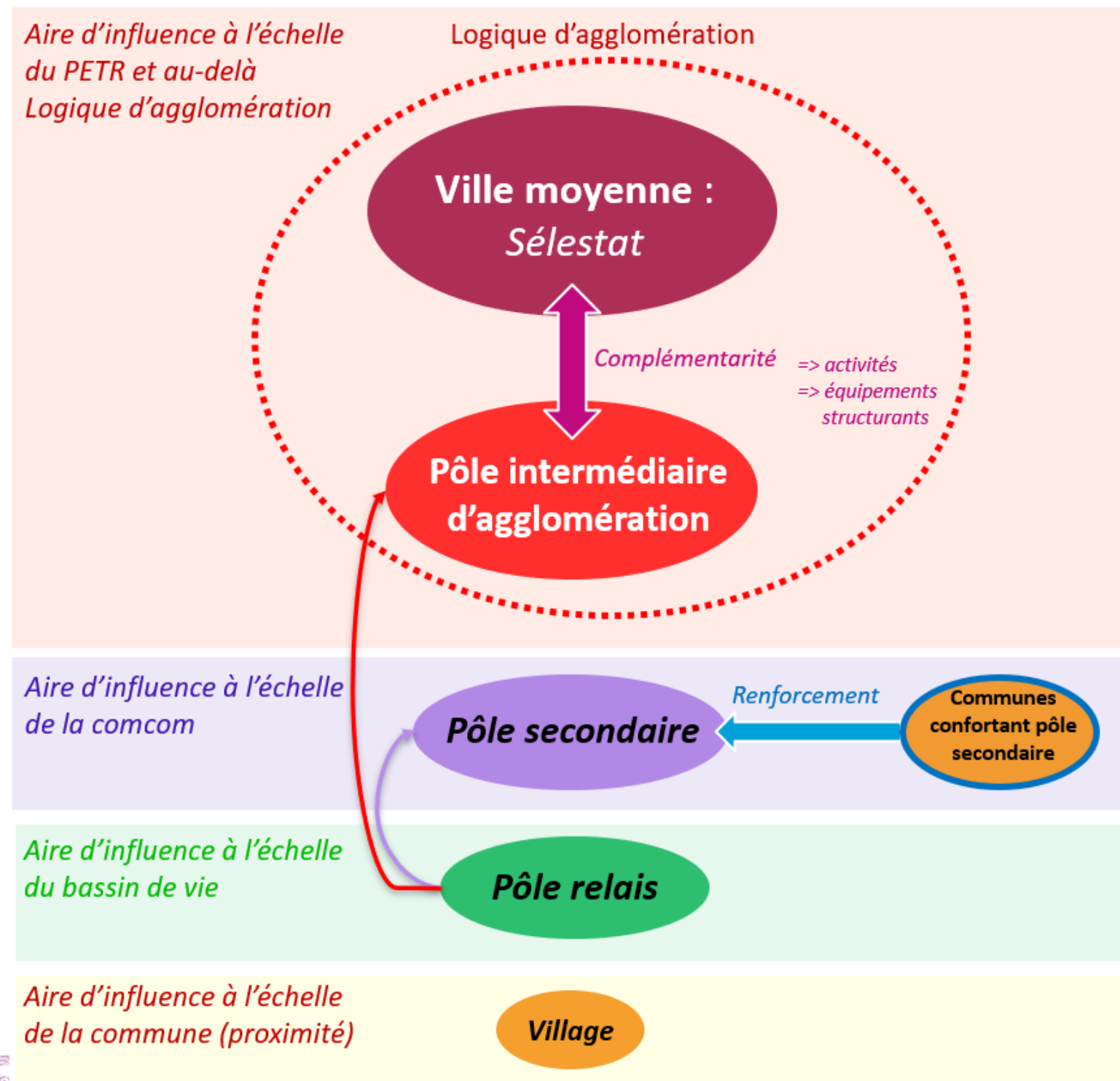
Le Projet d'Aménagement Stratégique

Proposition de la nouvelle armature urbaine du SCoT

Armature urbaine du SCoT place et fonctions		Communes concernées	Commentaires
Pôles d'agglomération de Sélestat	Ville moyenne	SELESTAT	Sélestat est une polarité à l'échelle régionale, qualifié dans le SRADDET en vigueur de polarité en interaction avec un ou des centres urbains à fonctions métropolitaines
	Pôles intermédiaires d'agglomération (communes qui renforcent le poids et le rôle de la ville moyenne)	CHATENOIS EBERSHEIM MUTTERSOLTZ SCHERWILLER KINTZHEIM	KINTZHEIM devient un pôle intermédiaire et intègre le Pôle d'agglomération
Pôles secondaires		MARCKOLSHEIM	
		Un tripôle SAINTE-MARIE-AUX-MINES SAINTE-CROIX-AUX-MINES LIEPVRE	LIEPVRE intègre le pôle secondaire constitué dans le précédent SCoT de Sainte-Marie-Aux-Mines et de Sainte-Croix-aux-Mines. Le nouveau Pôle secondaire sera ainsi constitué de Sainte-Marie-Aux-Mines, pôle principal du tripôle, Sainte-Croix-aux-Mines commune à vocation principalement résidentielle et Lièpvre commune à vocation principalement économique.
		VILLE	Le pôle de Villé est conforté par quatre villages (Basseberg, Neuve-église, Saint-Maurice et Triembach-au-Val) pour assurer son rôle de pôle secondaire en termes d'emplois et d'équipements
Pôle relais		Un tripôle HILSENHEIM, SUNDHOUSE et WITTISHEIM	Pôle relais constitué de trois communes aux fonctions complémentaires
Villages		Toutes les autres communes du SCoT	

Le Projet d'Aménagement Stratégique

Hiérarchie urbaine, ossature du développement futur



B. Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources

I. Préserver les ressources (naturelles, agricoles, forestières paysagères, patrimoniales et humaines)

1. Préserver le milieu naturel
2. Renforcer la trame verte et bleue (corridor et réservoir)
3. Préserver la multifonctionnalité des forêts et les adapter au changement climatique (*PCAET)
4. Réduire la consommation de l'eau et garantir ses qualités et son partage équitable

II. Economiser le foncier

1. Rechercher systématiquement la sobriété foncière
2. Les objectifs de réduction de la consommation foncière sur 20 ans

B. Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources

III. Tendre vers l'autonomie énergétique

1. La sobriété/efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments tertiaires et résidentiels...)
2. Le développement des énergies renouvelables

IV. Favoriser un modèle agricole durable

1. Restaurer la biodiversité dans l'agriculture
2. Préserver le foncier agricole pour une agriculture de qualité:
 - Utilisatrice de moins d'intrants de synthèse
 - Respectueuse, voire propice au développement de la biodiversité
 - Qui s'adapte au changement climatique « type de culture, consommation d'eau
3. Augmenter et diversifier la production agricole pour une alimentation saine ou pour tendre vers une plus forte autonomie alimentaire
4. Pérenniser et adapter les cultures spécifiques locales
5. La viticulture
6. La sylviculture

B. Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources

V. Développer ou réaménager les zones d'activités dans un souci de respect de l'environnement et d'adaptation aux évolutions climatiques

1. Rechercher la sobriété foncière

- Recomposer les zones d'activités existantes
- Végétalisation des espaces et support de développement des énergies renouvelable
- Mutualisation des équipements et des locaux
- Densification
- Modularité des locaux
- Changement d'usage et diversification des fonctions

2. Réutiliser, si possible, les friches

- Positionner la vocation des friches en fonction de leur localisation et de l'aménagement souhaité du territoire
- Accompagner le changement d'usage : démolition, dépollution...

3. Nouvelles zones : type éco-parc, respect DD, ZA du futur...végétalisation, ENR, accès cyclable/TC, infiltration...

B. Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources

VI. Favoriser un tourisme respectueux de l'environnement (diffus, socialement responsable...)

VII. Limiter les modes de déplacement émetteurs de carbone

1. Développer des modes alternatifs aux transports émetteurs de carbone (covoiturage, autopartage, développement des véhicules à assistance électrique, transport en commun, pistes cyclables, transport fluvial...)
2. Optimiser les déplacements par la recherche de cohérence dans l'implantation des commerces, équipements, services et pôles d'emplois

VIII. Gérer les risques et les nuisances

1. Prendre en compte les risques existants
2. Anticiper le changement climatique (*PCAET)

IX. Réduire la production de déchets

C. Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone

I. Permettre le développement industriel

1. Orienter les vocations de la consommation foncière
2. Favoriser l'usage des produits biosourcés

II. Développer l'autonomie énergétique et favoriser la décarbonation des entreprises

I. Accompagner le renforcement de filières (cohérence des implantations, services, logistique...)

1. Rechercher la cohérence des implantations
2. Accompagner les besoins en services, formations et logistiques
3. Permettre, le cas échéant, le développement d'une filière « bois »
4. Reconnecter l'agriculture avec une alimentation locale
5. Encourager l'économie circulaire

D. Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire

I. Offrir un habitat de qualité qui tienne compte des ressources financières et des évolutions climatiques

1. Privilégier la production d'une nouvelle offre de logement par l'exploitation du potentiel offert dans l'existant

- Le foncier non bâti
- La reconversion et l'évolution de foncier bâti
- La rénovation thermique des bâtiments
- La remise sur le marché de logements vacants

2. Diversifier l'offre pour satisfaire les parcours résidentiels

3. Favoriser l'adaptation des constructions nouvelles à l'évolution des modes de vie et aux évolutions climatiques

- La modularité
- L'intergénérationnelle
- La conception bioclimatique des logements
- Les espaces extérieurs, les espaces communs....
- Le végétal + l'eau

D. Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire

II. Faciliter la vie dans la proximité (commerces, services, équipements, ressources alimentaires...)

1. Orienter le développement des commerces, équipements et services dans les centralités et à proximité des gares ferroviaires et routières
2. Revitaliser certains centre-ville, centre-bourgs
3. Favoriser le maintien et le renforcement des commerces de proximité dans les secteurs les plus denses pour optimiser les déplacements.
4. Favoriser les circuits-courts : agriculture alimentaire locale, artisanat, services.

III. Assurer un accès au soin à tous

1. Garantir l'accessibilité aux établissements et professionnels de santé
2. Faciliter l'implantation des activités liées à la santé
3. Favoriser le maillage des professionnels de santé pour couvrir les besoins au sein d'un bassin de vie
4. Suivre des indicateurs dans le domaine de la santé, notamment ceux en lien avec les facteurs environnementaux

D. Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire

IV. Offrir un cadre de vie de qualité et sécurisée

1. Préserver et tirer parti des qualités paysagères
2. Valoriser le patrimoine
3. Garder et/ou recréer des espaces végétalisés/îlots de fraîcheur dans les zones bâties
4. Lutter contre l'exposition des populations aux risques et aux pollutions
5. Garantir un accès à une eau de bonne qualité

V. Garantir une mobilité accessible, fluide, durable et sécurisée

1. Mailler les réseaux, notamment transport en commun, cyclable et pédestre et intermodalité
2. Renforcer le cadencement des transports collectifs
3. Sécuriser les déplacements (cheminement site propre, éclairage public...)
4. Maitriser les coûts des transports publics pour l'utilisateur

Le Projet d'Aménagement Stratégique

E. Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...)

I. Communication et pédagogie

1. Devenir une collectivité exemplaire (donner envie)
2. Créer une culture commune autour des transitions énergétiques, de la sobriété foncière...
3. Accompagner et soutenir les acteurs

II. Concertation et participation

1. Construire un désir d'avenir commun
2. Favoriser les coopérations

III. Pilotage et organisation de la gouvernance pour atteindre les objectifs

IV. Suivre et évaluer

An aerial photograph of a vibrant green landscape. A winding river flows through the center, with a small pond or reservoir on the left. The terrain is a mix of rolling hills, fields, and dense forests. The overall scene is bright and natural.

TEMPS D'ECHANGE

*Réunion des Personnes Publiques Associées et
autres partenaires consultés n° 1*